

## Conditions Générales de Vente des visites d'Airbus

### I - CONDITIONS DE RESERVATION :

#### INDIVIDUELS

(Visiteurs individuels regroupés sur un créneau de visite spécifique) :

Réservation en ligne obligatoire sur [www.billetterie.manatour.fr](http://www.billetterie.manatour.fr)

Informations nécessaires pour effectuer la réservation :

- Ressortissants français et Union Européenne : nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénom, date et lieu de naissance, nationalité, numéro de téléphone.

- Ressortissants hors Union Européenne : nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénom, date et lieu de naissance, pays de naissance et nationalité, numéro de téléphone. Délai obligatoire d'inscription : 48 heures ouvrées avant la visite.

**Le Service Sécurité d'Airbus se réserve le droit de refuser l'entrée sur le site.**

Tous les visiteurs doivent impérativement être munis de leur pièce d'identité originale le jour de la visite :

- Français : CNI, passeport
  - Ressortissants U.E. : CNI ou passeport (en cours de validité).
  - Ressortissants hors U.E. : passeport (en cours de validité).
- Le permis de conduire n'est pas accepté.

#### GROUPE

(Créneau de visite spécialement réservé pour le groupe / exclusivité de la visite) :

Un groupe = maximum 48 personnes + 1 chauffeur (ou 49 personnes + 1 chauffeur si celui-ci reste dans le bus). Au-delà de 49 visiteurs, un deuxième groupe doit être constitué.

Réservation préalable par téléphone pour la prise d'option (conseillée plusieurs semaines avant la date de la visite) et confirmation écrite obligatoire par fax, courrier ou Em@il au plus tard 45 jours avant la date de la visite. Passé ce délai, sans confirmation écrite de la part du client, Manatour se réserve le droit de disposer du créneau encore en option pour un autre client.

Informations nécessaires pour effectuer la visite :

- Ressortissants français et Union Européenne : nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénom, date et lieu de naissance et nationalité. La liste devra parvenir au Service Réservation de Manatour au plus tard 1 semaine avant la date de visite.

- Ressortissants hors Union Européenne : nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénom, date et lieu de naissance, pays de naissance et nationalité. La liste devra parvenir au Service Réservation de Manatour au plus tard 10 jours avant la date de la visite.

Le Service Sécurité d'Airbus se réserve le droit de refuser l'entrée sur le site, notamment dans le cas où la liste ne serait pas communiquée dans les délais.

Tous les visiteurs doivent impérativement être munis de leur pièce d'identité originale le jour de la visite :

- Français : CNI, passeport
  - Ressortissants U.E. : CNI ou passeport (en cours de validité).
  - Ressortissants hors U.E. : passeport (en cours de validité).
- Pour les groupes « scolaires » un certificat global de scolarité dispense les élèves mineurs ressortissants de l'U.E. de présenter une pièce d'identité. Le permis de conduire n'est pas accepté.

**ATTENTION : le nombre important de visiteurs contraint à une grande ponctualité. Tout retard à l'arrivée entraîne nécessairement une réduction du temps de la visite et ne donne droit à aucun remboursement.**

Les appareils de prises de vue ainsi que les animaux de compagnie sont interdits sur le site.

### II - CONDITIONS DE REGLEMENT :

#### ACOMPTÉ :

La réservation devient ferme à réception d'un acompte de 50% du montant total de la prestation par chèque à l'ordre de Manatour ou par virement bancaire ou d'un bon de commande pour les règlements administratifs.

Les organismes assujettis à la TVA doivent préciser impérativement leur n° de TVA intracommunautaire.

L'acompte ou le bon de commande doit être reçu par Manatour au plus tard 15 jours avant la date de la visite.

Si ce délai n'est pas respecté, Manatour se réserve le droit d'annuler la réservation.

#### SOLDE :

La facture est éditée le jour de la visite sur la base du nombre exact de participants le jour de la visite.

Le solde est exigible le jour de la visite, à l'arrivée du groupe, à l'exception des règlements administratifs.

Un paiement différé, à réception de la facture, sera exceptionnellement toléré en accord avec la Direction Commerciale.

Toute somme non réglée à l'échéance entraînera l'application de pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

### III - MODIFICATION OU ANNULATION :

Le descriptif des visites tel que décrit dans nos supports de communication n'est pas contractuel et est susceptible d'être modifié sans préavis dans la mesure où cette modification ne dénature pas l'objet de la visite, notamment, dans le cas de contraintes techniques indépendantes de notre volonté.

### Modification ou annulation du fait du client :

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L. 121-20-4 du code de la consommation, la réservation de visite(s) ne fait pas l'objet de droit de rétractation.

- Jusqu'à J-15 : restitution de l'acompte (pas de frais)
- De J-14 à J-2 : conservation de l'acompte (50%)
- De J-1 à Jour J : facturation de 100% des prestations réservées sur la base de l'effectif prévisionnel.

Le responsable du groupe est garant du comportement des visiteurs dont il a la charge : tout acte d'incivilité entraîne l'interruption immédiate de la visite et la perception intégrale du droit d'entrée.

### Modification ou annulation du fait de Manatour :

Le Service Sécurité d'Airbus se réserve le droit, sans préavis, de fermer l'accès au site (par exemple, dans le cas d'une visite officielle). Il s'agit alors d'un cas de force majeure pour Manatour qui ne saurait en être tenu pour responsable.

D'autres cas de force majeure ou fortuits tels que : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, etc...peuvent également contraindre Manatour à annuler toute réservation.

Dans de telles hypothèses, Manatour propose un nouvel horaire de visite et le remboursement des sommes déjà perçues s'il n'y a pas d'alternative.

### IV - GARANTIE DE PRIX :

Les tarifs s'entendent TTC et correspondent aux tarifs en vigueur au jour de la réservation. Les tarifs peuvent être sujets à modification, y compris en cours de saison, sans préavis.

### V - ASSURANCES :

Manatour décline toute responsabilité pour les dommages susceptibles d'atteindre les effets personnels des visiteurs, qui n'auraient pas fait l'objet d'un dépôt dans les locaux réservés à cet effet. Le chef de groupe est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un de ses membres pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

### VI - RECLAMATION :

Toute réclamation doit être adressée avec accusé de réception au plus tard 8 jours après la date de la visite.

### VII - LITIGES :

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français. A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les tribunaux de Toulouse.